



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU MERCREDI 3 NOVEMBRE 2021.**

La réunion se déroule en présentiel à 17 h 30 au GACP

**Membres présents :** , MM Christophe Chouraki, Régis Laval , Bernard Paoli , Loïc Doudet ,Yves Suglia, Jo Lombino. André Marzullo, Philippe Bourges, Richard Mouton, Yvan Cros

**Membres excusés:** M. Theophile Henry, Jean Louis Morales, Guillaume Manfredi.

### **Ordres du jour :**

- 1) Accueil des nouveaux sociétaires : M. Simoulin et M. Colardelle.
- 2) Accueil des sociétaires désirant changer de bateaux.
- 3) Présentation des articles modifiés du Règlement Intérieur (RI).
- 4) Préparation de l'Assemblée Générale (finalisation de la liste des sortants).
- 5) Propositions des candidats PLD susceptibles d'être présentés à la commission du 7 décembre.
- 6) Point comptabilité.
- 7) Achat des bancs et tables, etc.
- 8) Questions diverses

1) M. Simoulin n'a pu être présent à notre invitation.

M. Colardelle accompagné de ses 2 co-propriétaires est présent, reçoit officiellement les statuts et le règlement intérieur. Les droits d'entrée et le prorata de la cotisation 2021 ont été encaissés par Loïc.

2) Après présentation de leur projet de changement de bateaux et après consultation des membres du CA :

- un avis favorable est donné à M. Brochier, M. Lailhacar et M.Limonta. Tous trois s'engagent à fournir à Bernard la carte de navigation de l'ancien bateau, la nouvelle carte de navigation ainsi que l'attestation d'assurance au nom du nouveau bateau. Bernard se charge de faire le nécessaire auprès de la Capitainerie.
- Un avis différé est donné à M. Broton dans l'attente de la mesure de sa barque par Régis.
- Un avis défavorable est donné à M. Ollier, son nouveau bateau dépassant les mesures de sa catégorie.

3) Les modifications des articles 5 et 12 du RI proposés par Christophe sont validées par le CA.



**GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS**  
Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE

4) L'Assemblée Générale 2021 se tiendra le **19 décembre** dans le local **de la Nautique**.

Parmi les sortants, Jean louis est remplacé par Guillaume.

Christophe se charge d'adresser les convocations par mail pour les sociétaires qui en sont dotés et d'imprimer les supports papier pour les autres.

5) Compte tenu de sa participation à la vie associative du GACP et remplissant la durée minimale de 6 mois de PLD, M. Clegg sera présenté à la prochaine commission d'attribution de poste à flot.

6) Loïc présente au CA le bilan comptable qui sera présenté à l'AG.

7) Loïc se charge de l'achat des bancs et tables.

Régis se charge de l'achat d'un lot de casseroles et de clés à cliquet.

Christophe désire que l'achat d'un karcher et d'une plastifieuse soit effectué.

8) Régis propose qu'une charte précisant les droits et devoirs des PLD soit rédigée et intégrée dans le RI.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 1 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la réunion à 20 h.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. Paoli



**GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS**  
Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE